



**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

Conférence du ministre François Blais **Au service du Conseil du patronat plutôt que des écoles**

Montréal, lundi 7 décembre 2015 – Une quarantaine d’enseignantes et d’enseignants membres des syndicats affiliés à la Fédération autonome de l’enseignement (FAE) ont réservé, cet avant-midi, tout un comité d’accueil au ministre de l’Éducation François Blais, à l’Hôtel Omni Mont-Royal, au centre-ville de Montréal. Profondément indignés, les profs dénoncent que le ministre ait accepté l’invitation du Conseil du patronat à discuter des priorités de son gouvernement en matière d’éducation, et par la même occasion d’écouter les demandes de l’entreprise privée, alors qu’il refuse d’écouter les besoins du personnel enseignant et des élèves.

« Comme il ne vient pas vers nous, nous allons vers lui! Depuis son assermentation comme ministre de l’Éducation en février 2015, François Blais n’est pas venu une seule fois rendre visite au personnel ainsi qu’aux élèves des 800 écoles, centres d’éducation des adultes et de formation professionnelle que nous représentons, et ce, malgré les nombreuses invitations. Il prend toutefois le temps de rencontrer les membres d’un important lobby de l’entreprise privée au Québec afin de partager sa vision de l’engagement des réseaux de l’éducation dans la prospérité de notre province. En faisant un tel choix, il démontre non seulement qu’il se préoccupe peu du quotidien des écoles publiques, de leurs difficultés et des nombreux besoins des élèves, mais aussi que son gouvernement poursuit lentement mais sûrement la marchandisation de la formation professionnelle au Québec », a expliqué Alain Marois, vice-président à la vie politique à la FAE.

Pendant sa conférence, le ministre devait notamment aborder la question du chantier de l’adéquation formation-emploi et des enjeux de la formation professionnelle et technique au Québec. Or, pour la FAE, il est désolant de constater que le gouvernement maintient la précarité artificiellement élevée dans ce secteur d’enseignement. De plus, en poussant davantage d’élèves du secteur public vers les formations les plus courtes possibles pour une insertion rapide sur le marché du travail, tout en ciblant particulièrement les élèves en difficulté souvent issus des milieux défavorisés, la stratégie gouvernementale comporte des risques importants pour la qualité des programmes d’éducation offerts aux Québécoises et Québécois. En misant sur des formations à la carte répondant aux besoins immédiats et spécifiques du marché du travail, le système scolaire québécois ne favorise pas l’apprentissage d’une formation plus complète visant d’abord à faire des élèves des citoyennes et citoyens libres et responsables, une approche beaucoup plus durable et habilitante pour les travailleuses et travailleurs de demain. La FAE estime qu’il faut éviter les formations dont les objectifs principaux sont de favoriser une insertion rapide et la formation d’une main-d’œuvre bon marché.

« La FAE refuse que la formation professionnelle prenne une telle tangente au Québec. Nous devons plutôt continuer à nous assurer que l'école publique demeure un lieu où chaque élève peut développer son plein potentiel. Nous croyons qu'il est nécessaire que les programmes tiennent davantage compte des connaissances menant à l'acquisition de compétences professionnelles afin que les formations soient plus qualifiantes. Nous croyons aussi que pour y parvenir, il est primordial que le ministère de l'Éducation demeure le seul maître d'œuvre des programmes de formation professionnelle et non l'entreprise privée », a précisé M. Marois.

C'est aussi pour ces raisons que la FAE dénonce le projet de loi n° 86 sur l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires, déposé par le ministre Blais vendredi dernier. « Avec l'orientation marchande proposée par le ministre, le Québec risquerait de se retrouver avec des travailleurs ultraspecialisés, peu mobiles et trop dépendants des aléas du marché du travail. De plus, en ouvrant la porte des futurs conseils scolaires à la communauté, des représentants du marché du travail n'hésiteraient pas à faire jouer leurs intérêts, sans se préoccuper de la valeur éducative des formations qu'ils demanderont à mettre sur pied », a conclu M. Marois.

La FAE regroupe huit syndicats qui représentent plus de 34 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes, ainsi que les 700 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE).

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Marie-Josée Nantel, conseillère au Service des communications

Bureau : 514 666-7763, poste 296

Cellulaire : 514 603-2290